



**Au-delà du développement  
régional**

**Avis présenté dans le cadre des  
consultations prébudgétaires du  
ministre des Finances du Québec,  
Michel Audet, sur le document  
*Des régions plus prospères***

**Par la Centrale des syndicats du Québec**

**12 février 2007**



*La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représente près de 172 000 membres, dont plus de 92 000 font partie du personnel de l'éducation.*

*La CSQ compte 12 fédérations qui regroupent environ 230 syndicats affiliés en fonction des secteurs d'activité de leurs membres ; s'ajoute également l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.).*

*Les membres de la CSQ occupent plus de 350 titres d'emploi. Ils sont présents à tous les ordres d'enseignement (personnel enseignant, professionnel et de soutien) de même que dans les domaines de la garde éducative, de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs), du loisir, de la culture, du communautaire et des communications.*

*De plus, la CSQ compte en ses rangs 69 % de femmes et 25 % de jeunes âgés de moins de 35 ans.*

Tout d'abord, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) veut remercier le ministre des Finances, M. Michel Audet, et son équipe de lui offrir l'occasion de soumettre ses observations et ses suggestions dans le cadre de cette consultation prébudgétaire. Nous reconnaissons la pertinence pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens qu'un tel exercice se réalise dans la plus grande transparence. Nous réitérons toutefois que nous croyons qu'il faut instituer un mécanisme plus formel de consultation prébudgétaire, impliquant les membres de l'Assemblée nationale et prévoyant un calendrier établi suffisamment à l'avance.

Dans le document de consultation, le gouvernement nous invite à une réflexion et à des échanges spécifiquement orientés sur les enjeux liés au développement économique et social des différentes régions du Québec. Nos quelque 172 000 membres actifs dans l'ensemble de ces régions sont directement et indirectement touchés par ces questions. Voilà pourquoi nous jugeons important de vous faire part de quelques-unes de nos recommandations sur le sujet. Par contre, comme le budget représente un instrument essentiel pour matérialiser les orientations générales du gouvernement dans tous ses secteurs d'intervention, nous croyons important d'ouvrir les horizons et de vous faire part de quelques-unes de nos préoccupations centrales quant au financement des services publics et des programmes sociaux, éléments essentiels au développement des régions. Bien sûr, notre présentation restera limitée compte tenu des enjeux précis soulevés, mais également du temps alloué pour cette étape de la consultation.

Quatre conclusions ressortiront des réflexions que nous vous exposerons dans le cadre de cette consultation :

- Un financement adéquat des services publics constitue l'une des pierres d'assise d'une politique cohérente de développement des régions. Ainsi, ce dernier ne doit pas être sacrifié au nom du remboursement de la dette ou des baisses d'impôt ;
- Les établissements d'éducation et leur personnel sont des acteurs et des partenaires incontournables du développement régional. Conséquemment, les problèmes de sous-financement de l'éducation doivent être réglés et tout doit être mis en œuvre pour assurer un système d'éducation accessible à tous, partout à travers la province ;
- L'urgence du règlement du déséquilibre fiscal et la promesse que les sommes obtenues seront consacrées uniquement au financement de la santé et des services sociaux, de l'enseignement supérieur et des programmes sociaux, notamment ceux destinés à la lutte à la pauvreté ;

- La présence d'instances régionales est essentielle à la mise sur pied d'initiatives adaptées, mais nous regrettons la non-reconnaissance du rôle clé que pourraient y jouer les partenaires sociaux et syndicaux, ainsi que le manque d'autonomie et de capacités financières de ces instances.

## **Réduction de la dette publique : il n'y a pas péril en la demeure**

D'entrée de jeu, la CSQ tient à souligner notre appréciation pour le ton moins apocalyptique adopté par le gouvernement lorsqu'il parle de l'état de ses finances. Nous sommes outrés toutefois que ce changement de discours s'opère uniquement après l'imposition par décret d'un règlement salarial inique pour les employés des services publics.

La CSQ constate, elle aussi, les progrès accomplis quant à la réduction du poids économique de la dette publique. Nous sommes d'avis que la situation de la dette ne représente pas le péril auquel plusieurs font référence. Cette dernière n'exerce pas de pression sur les taux d'intérêt ; elle ne met pas en péril la cote de crédit de la province, au contraire, vous annoncez vous-même avec fierté que Moody' s et DBRS ont constaté la santé des finances publiques en rehaussant les cotes du Québec à un niveau des plus élevés. Pour sa part, le service de la dette demeure assez stable. Il représente une portion décroissante des revenus de l'État, étant passé de 17,7 cents par dollar de revenu en 1997-1998 à 12,7 cents environ pour l'année 2005-2006. Le poids de la dette dans l'économie tend à diminuer depuis l'atteinte du déficit zéro. Le ratio de la dette nette au produit intérieur brut (PIB) est passé de 47 % en 1997-1998 à 37,9 % en mars 2006 (prévision pour 2007 de 37,1 % selon l'Institut de la statistique du Québec (l'ISQ)), grâce à la croissance relativement soutenue de l'économie, aux faibles taux d'intérêt, au dollar canadien élevé et au maintien d'un équilibre budgétaire. Les perspectives à moyen terme de l'économie nous permettent de croire que des conditions similaires persisteront, contribuant ainsi à abaisser le poids économique de la dette par lui-même<sup>1</sup>.

La CSQ estime que le gouvernement doit continuer à viser l'équilibre budgétaire afin de poursuivre les progrès enregistrés depuis peu. **Il importe de préciser que, pour nous, l'équilibre budgétaire doit se situer à un niveau permettant d'assurer un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux.** Cela suppose, au minimum, une progression des revenus au rythme de la croissance de l'économie ainsi que la correction du déséquilibre fiscal.

## **Non aux baisses d'impôt et aux hausses des tarifs**

Lors de votre dernier budget, vous aviez promis, pour cette année, une baisse d'impôt représentant une réduction de l'ordre de 345 millions de dollars de vos revenus. La CSQ est d'avis que le gouvernement doit renoncer aux baisses

---

<sup>1</sup> DESJARDINS, (2006), *Perspectives économiques à moyen terme*, [www.desjardins.com/economie].

d'impôt, sauf pour l'indexation du régime d'imposition, afin de permettre les réinvestissements nécessaires au soutien des missions d'éducation, de santé et de services sociaux, de sécurité du revenu et de soutien pour la famille, de développement économique et régional, et de protection de l'environnement.

Au cours des dernières années, nous avons vu se multiplier les recours à une tarification accrue des usagers, et ce, à plusieurs niveaux : l'assurance médicaments, les transports en commun, les frais afférents à l'éducation, les frais des garderies et les tarifs d'électricité. Plusieurs rumeurs courent au sujet d'une accentuation de cette tendance à la hausse des tarifs : rattrapage des tarifs d'électricité et dégel des frais de scolarité. La CSQ considère cette tarification comme une forme inéquitable d'imposition indirecte et refuse que des baisses d'impôt soient financées de la sorte.

La CSQ privilégie **un système de financement des services et des programmes publics qui repose principalement sur l'impôt sur le revenu, dans la mesure où cela permet une prise en charge collective et une répartition plus équitable des efforts.**

## **L'étranglement des services publics a assez duré**

Votre première question de consultation soulève des interrogations quant au maintien du contrôle des dépenses comme priorité gouvernementale. Représentant un grand nombre de celles et de ceux qui subissent les effets négatifs entraînés par ce contrôle des dépenses, tant sur leurs conditions de travail que sur leur capacité d'offrir des services de qualité, nous ne pouvons que répondre négativement.

Outre les sacrifices infligés aux employés du secteur public par l'imposition de conditions salariales défavorables par le gouvernement, ces derniers supportent une grande part des contraintes imposées par l'érosion des budgets. La politique du « un sur deux », qui vise la réduction de poste par attrition, entraîne une diminution des effectifs de la fonction publique et un surmenage des employés restants.

Frappés par l'effritement des budgets et une pénurie de personnel et de ressources, les services publics voient leur qualité et leur accessibilité menacées. Quotidiennement, les crises du système de santé, des écoles, des collèges et des universités, des réseaux routiers ou autres font la manchette. Il est temps de redonner aux services publics les moyens suffisants pour réaliser pleinement leur mission et pour régler les problèmes causés par plusieurs années de sous-financement.

**La CSQ demande au gouvernement de maintenir l'augmentation des dépenses gouvernementales au même niveau que la croissance économique.** Ainsi, les économies réalisées à la suite de la réduction du service de la dette doivent être réinvesties directement dans les dépenses de programmes.

## **Déséquilibre fiscal**

La CSQ espère aussi un règlement du déséquilibre fiscal avec le gouvernement fédéral afin de pouvoir réinvestir de manière importante dans les services publics. La reconnaissance, par le gouvernement Harper, de l'existence d'un déséquilibre fiscal important entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces ouvre la porte à quelques espoirs de règlement. Nous appuyons le gouvernement dans ses démarches en vue d'un règlement favorable de cette question et de celle de la péréquation. Il y a une urgence à résoudre cette question, car il en va de l'avenir du développement du réseau de la santé et des services sociaux qui est tributaire des transferts fédéraux. Actuellement, le gouvernement québécois ouvre de plus en plus la porte à la privatisation de la santé par le recours aux assurances privées pour certaines chirurgies et à l'ouverture de cliniques privées spécialisées et agréées. En agissant ainsi, le gouvernement nous retourne à l'époque où la santé était un privilège et non un droit.

**En conséquence, la CSQ demande au gouvernement l'assurance qu'advenant un règlement du déséquilibre fiscal ou toute avancée en la matière, les sommes versées par le fédéral seront consacrées uniquement au financement de la santé et des services sociaux, à l'enseignement supérieur et aux programmes sociaux, notamment ceux destinés à la lutte à la pauvreté.**

La santé économique et sociale de l'ensemble des régions du Québec dépend en bonne partie de la qualité et de l'accessibilité des services publics. Ces derniers assurent la création d'emplois, la réduction des inégalités et le développement des ressources. Les économies dans le secteur public sont la plupart du temps synonymes de réduction, de centralisation et d'uniformisation des services, ce qui n'aide en rien l'essor des régions. Pour assurer la prospérité des régions, le gouvernement doit se donner les moyens pour continuer à y offrir des services de qualité.

## **Réinvestissement dans le réseau de l'éducation qui souffre d'un sous-financement chronique**

Selon la CSQ, l'éducation et la formation professionnelle constituent des clés de voûte du développement local et régional. **Il faut donc donner aux établissements des régions et au personnel enseignant, professionnel et de soutien œuvrant en éducation les moyens de réaliser cette mission.** Sans un financement adéquat, il devient difficile de répondre aux besoins spécifiques de chaque région.

Le réinvestissement de 120 millions de dollars annoncé par le gouvernement cet automne représente un petit pas dans la bonne direction. La CSQ tient à rappeler au gouvernement que ces sommes sont plus qu'insuffisantes pour assurer le maintien et le développement du réseau collégial, particulièrement face à la situation difficile vécue par plusieurs cégeps en région. Ces montants ne comblent pas non plus le manque à gagner important dont souffrent nos universités.

Certes, les mesures adoptées dans le dernier budget favorisent le maintien de programmes spécifiques en éducation particulièrement les programmes Agir tôt pour réussir, la stratégie Agir autrement, la sauvegarde des écoles de village et l'enveloppe de 33 millions de dollars pour la préservation des services en région. Par contre, d'importantes lacunes demeurent toujours présentes quant à la formation continue en région et à la reconnaissance des acquis. Ces mesures sont essentielles pour réduire la vulnérabilité des travailleuses et des travailleurs de plusieurs petites municipalités des régions qui dépendent d'une seule industrie ou entreprise.

### **Développement régional : donner à l'ensemble des acteurs locaux les moyens de développer des initiatives**

La CSQ reconnaît l'importance, pour le développement économique et social des régions, des grands projets d'investissements publics tels que le développement hydro-électrique et éolien ou la construction et l'entretien des infrastructures publiques. Par contre, nous sommes d'avis qu'un développement durable des régions doit passer par la concertation et la prise en charge autonome des différents acteurs des régions. Il importe donc de mettre à la disposition de ces derniers des moyens financiers suffisants. Des initiatives comme le Fonds d'intervention économique régional (FIER) peuvent contribuer à cette prise en charge, mais demeurent encore limitées.

**Par contre, nous déplorons les changements adoptés dans les dernières années par le gouvernement libéral aux structures de concertation régionales. Ces changements ont eu pour effet d'exclure les partenaires syndicaux et communautaires des différentes instances de concertation.**

Sur le plan du développement régional, le remplacement des conseils régionaux de développement par les conférences régionales des élus a mis fin à une riche tradition de concertation multipartite.

En matière de développement de l'éducation en région, l'exemple du *Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique* proposé l'an dernier par le gouvernement reflète bien cette logique d'exclusion des acteurs sociaux et syndicaux. Ce plan vise le rapprochement entre les établissements de formation professionnelle, les établissements de formation technique et le milieu de travail afin d'adapter l'offre de formation et les services aux besoins régionaux. Le

gouvernement a encouragé la mise sur pied de tables régionales interordres afin de piloter ce plan dans chaque région. Encore une fois, les syndicats représentant les différents ordres du personnel de l'éducation ne sont pas inclus dans la composition de ces tables.

Ces tables régionales doivent réaliser de grands objectifs avec peu de moyens. Au total un financement annuel de moins de 8 millions de dollars leur est accordé. Nous sommes craintifs par rapport à l'affirmation du gouvernement qui stipule que le financement des initiatives devra provenir des économies générées par « une meilleure concertation et une plus grande efficacité ». Nous craignons que cette efficacité rime avec réduction d'emplois et précarisation des conditions de travail du personnel des établissements d'enseignement visés. Conséquemment, **la CSQ demande au gouvernement de mettre à la disposition des tables régionales interordres, au sein desquelles les syndicats doivent être représentés, des ressources financières suffisantes pour mener à bien leurs initiatives de rapprochement sans venir réduire l'offre régionale de service.**

Le développement des entreprises d'économie sociale constitue aussi un vecteur pertinent du développement régional. La CSQ s'oppose vivement au remplacement des services publics, notamment en santé et en éducation, par des partenariats de services avec le secteur de l'économie sociale. Toutefois, nous reconnaissons le potentiel de ce secteur sur le plan de la création d'emplois et d'entreprises axées sur les caractéristiques et les besoins des communautés. L'économie sociale a permis de créer des milliers d'emplois dans les secteurs de la culture, des ressourceries, de l'agriculture, de la foresterie, des entreprises adaptées et des coopératives, et cela, dans l'ensemble des régions du Québec. Nous saluons la participation du gouvernement à la mise sur pied de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale et incitons le gouvernement à aller plus loin en ce sens dans son prochain budget.

## **Ne pas sacrifier les jeunes**

Préoccupés par l'exode des jeunes issus des régions vers les grands centres urbains, vous nous consultez sur les mesures à prendre afin d'assurer un maintien ou un retour de ces derniers au sein de leur communauté d'attachement. La CSQ est d'avis, comme nous l'avons exposé plus haut, que la qualité et l'accessibilité des services publics en région, particulièrement en éducation, en santé et dans les services sociaux, constituent un élément essentiel pour promouvoir la croissance de la population des régions.

Tout en favorisant le développement des programmes de formation postsecondaire dans les différentes régions du Québec, nous devons reconnaître le fait qu'un nombre important de jeunes des régions devront tout de même déménager dans les grands centres afin de poursuivre leurs études collégiales ou universitaires. Afin de maintenir l'éducation postsecondaire accessible à ces jeunes qui doivent



assumer des coûts supplémentaires du fait qu'ils quittent leur région et le nid familial plus tôt que la moyenne, **le gouvernement doit maintenir la gratuité des études collégiales tant techniques que générales, le gel des frais de scolarité à l'université et, surtout, s'assurer de bonifier les régimes de prêts et bourses.**

Le réinvestissement dans les réseaux collégial et universitaire doit se faire à partir de l'aide gouvernementale et non par la tarification des usagers. Il existe déjà un « mode de remboursement proportionnel au revenu », nous appelons cela l'impôt.

La politique de contrôle des dépenses a eu des impacts importants sur le plan des conditions de travail des employés du secteur public. Cette précarisation des emplois du secteur public augmente l'insécurité des jeunes et vient décourager leur établissement en région. De plus, cette dégradation des conditions de travail provoque sur l'ensemble du territoire du Québec un phénomène de désertion professionnelle des jeunes. Depuis cinq ans, nous estimons que plus de 3000 jeunes ont abandonné leur profession dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, principalement à cause du découragement lié à la surcharge de travail et aux difficultés d'obtenir un emploi stable dans leur domaine. Pour ne pas faire face à une pénurie de main-d'œuvre et pour assurer le transfert des connaissances, le gouvernement doit fournir aux employés des services publics les moyens suffisants pour exercer leur métier et leur profession de manière valorisante.

## **En conclusion**

Le développement régional semble constituer un enjeu électoral de première importance pour le gouvernement actuel. C'était le cas aussi lors de la dernière élection. Si la CSQ reconnaît la pertinence d'y consacrer des ressources importantes, elle tient à rappeler au gouvernement que le budget doit embrasser l'ensemble des priorités qui préoccupent la population québécoise. Les gens sont soucieux de l'avenir de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'accès aux services publics dans leur région et de la capacité de rencontrer des femmes et des hommes, employés de l'État, qui peuvent les accompagner dans leurs démarches avec les institutions gouvernementales.

À chaque période des fêtes, les différentes guignolées sur le territoire du Québec nous rappellent que les citoyennes et les citoyens du Québec ont à cœur la lutte à la pauvreté. L'amélioration du taux de natalité au Québec nous envoie le message que, soutenues par des politiques familiales structurantes, les familles québécoises auront des enfants. L'engouement de la population pour ses artistes nous convainc de l'importance de financer la culture. Aussi, la Centrale des syndicats du Québec enjoint le ministre des Finances de développer un budget qui répond à l'ensemble des préoccupations de la population québécoise et non à des enjeux électoralistes.



**CSQ**

Communications

D11740

12 février 2007